



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

CNAM

Monsieur Thomas FATÔME
Directeur Général
50 avenue du Pr André Lemierre
75986 PARIS CEDEX 20

Paris le 11 mars 2024

Objet : Article France 3 régions/ discrimination Médecins Conseils
demande de réaction officielle
Nos réf : JLA/BG – 20-2024

Monsieur le Directeur Général,

Un article de France 3 régions/ Auvergne-Rhône-Alpes publié le 1^{er} février dernier, intitulé « face à la lutte contre les arrêts maladie de complaisance voulue par le gouvernement, des patients lésés font appel à la justice » les médecins conseils sont qualifiés d'être « souvent impitoyables » et d'adopter des « comportements limites ».

Le contenu de cet article constitue à l'évidence un dénigrement de l'activité des médecins conseils et un encouragement à la contester qui, pour le SNFOCOS, ne saurait rester sans réponse.

Il apparaît nécessaire que vous puissiez apporter une réaction officielle visant, d'une part, à rétablir la vérité sur la mission de service public exercée par les médecins conseils et leur légitimité à convoquer et examiner un assuré social dans le cadre de l'article L315-1 du Code de la Sécurité Sociale et, d'autre part, à leur apporter le soutien qu'ils sont en droit de recevoir de leur Institution pour les protéger d'attaques infondées.

En vous remerciant de l'attention que vous réserverez à cette demande, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur Général, mes salutations distinguées.

Bruno GASPARINI

Secrétaire Général SNFOCOS